

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directrice adjointe, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la «*Demande visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable conclu avec la Coop Agri-Énergie Warwick* »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans cette demande ainsi que dans la pièce Gaz Métro-1, Document 11 déposée à son soutien;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 22 août 2019.

(s) Caroline Dallaire

CAROLINE DALLAIRE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 22^e jour d'août 2019

(s) Ninon Viel (#203406)

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec